

Technicien/ne ES en planification des travaux



Nature des tâches

Les techniciens/nes sont des concepteurs et des chefs de chantier dans leur domaine d'activité. Ils ont la responsabilité d'un mandat de construction ou d'un projet – du permis de construire à l'achèvement de l'ouvrage. Interface entre les dessinateurs et les ingénieurs, ils élaborent des documents pour les prises de décision, demandent des devis et les analysent. Ils convertissent les projets en plans de réalisation et en descriptifs de manière cohérente des points de vue technique et conceptuel et planifient le déroulement des projets; de plus, ils organisent, surveillent et contrôlent l'exécution des travaux. Ils surveillent de même constamment les coûts de construction de manière à ce que le mandat se déroule dans le budget fixé.

Conditions d'admission

- a) Apprentissage achevé en tant que dessinateur/-trice CFC, orientation architecture, architecture d'intérieur, génie civil ou planification du territoire et
- b) CFC d'un autre domaine ou titre équivalent et expérience professionnelle d'au moins 1 an dans un bureau d'architecte ou de génie civil et
- c) emploi dans le domaine à 50% minimum et réussite de l'examen d'admission.

Talents organisationnels, don de la négociation, attrait pour la coordination des tâches, aptitudes de calcul, aptitude managériale.

Formation

3 années de formation professionnelle en cours d'emploi.

Titre obtenu: technicien/ne diplômé/e ES en planification des travaux.

Perspectives

Cours «postgrades» dans une école spécialisée.

Diplôme fédéral de chef/fe de chantier.